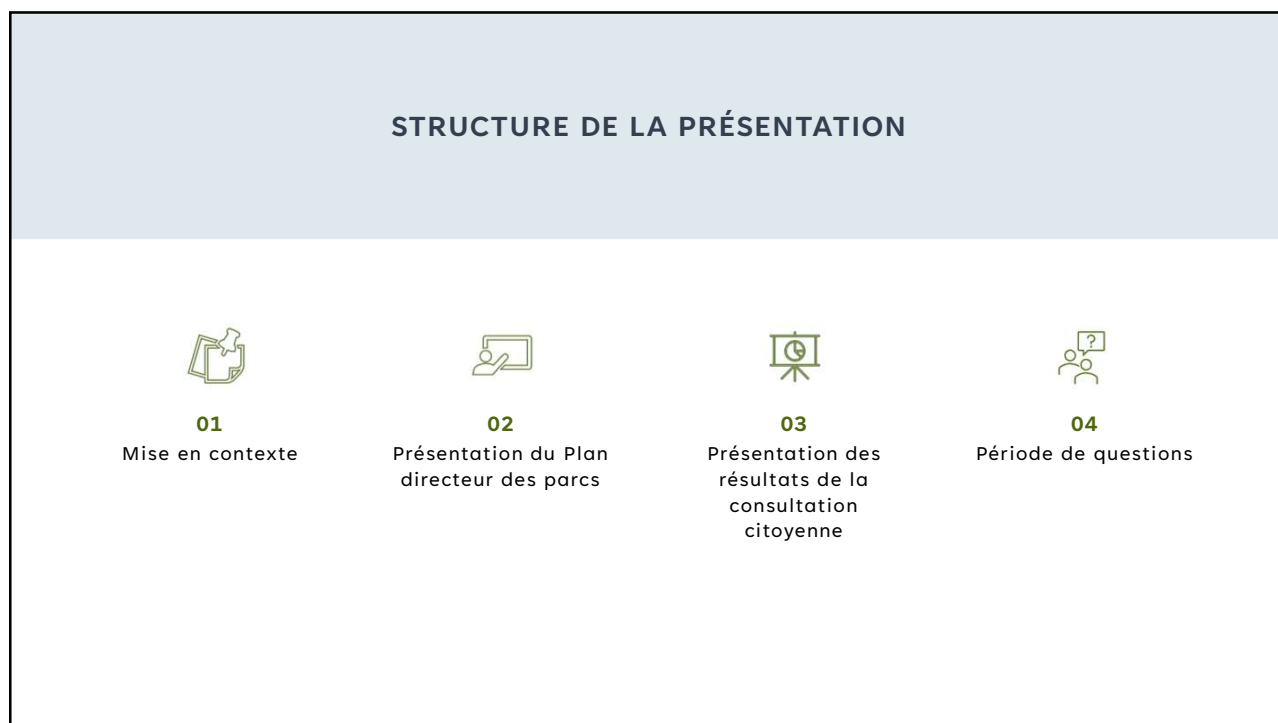




1



2

MISE EN CONTEXTE

Concrètement, le plan directeur des parcs et espaces verts de Val-des-Lacs a permis de :

- connaître l'état actuel des parcs et des espaces verts;
- d'établir un portrait des besoins de la population ;
- de recenser les nouvelles tendances ;
- Il établit également une vision de même qu'un plan d'interventions pour les dix (10) prochaines années.



3

MÉTHODOLOGIE

ÉTAPE 1

POPULATION ET BESOINS
POTENTIELS

ÉTAPE 2

ANALYSE DE L'OFFRE EN PARCS
ET ÉQUIPEMENTS

ÉTAPE 3

PLANIFICATION STRATÉGIQUE
ET PLAN D'ACTION



4



5

LOCALISATION

(MRC) DES LAURENTIDES.

LA MUNICIPALITÉ EST RECONNUE COMME UN LIEU DE VILLÉGIATURE ET ELLE EST MAJORITAIREMENT CONNUE POUR SES LACS ET ESPACES BOISÉES.

LE TERRITOIRE TOTAL REPRÉSENTE UNE SUPERFICIE DE 131,6 KM².

UN VASTE POURCENTAGE DU TERRITOIRE EST PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT.

LES VILLES LIMITROPHES À VAL-DES-LACS SONT LAC SUPÉRIEUR, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, LANTIER ET SAINT-DONAT.

IL FAUT NOTER QUE LE PARC DU MONT TREMBLANT EST UN ATTRAIT TOURISTIQUE IMPORTANT QUI EST ÉGALEMENT LIMITROPHE.



6

MOBILITÉ ACTIVE

VAL-DES-LACS NE DISPOSE PAS DE RÉSEAU CYCLABLE IDENTIFIÉ QUI PERMETTRAIT L'UTILISATION DU TRANSPORT ACTIF.

LE RÉSEAU DE MARCHE N'EST PAS DÉVELOPPÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, MAIS LA MUNICIPALITÉ A MANDATÉ L'OBNL SENTIERS VAL-DES-LACS POUR DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE SENTIERS.

LES OPPORTUNITÉS DE CONNEXION À DES RÉSEAUX SONT POSSIBLES ET SOUHAITÉES PAR LA MUNICIPALITÉ.



7

PROFIL DE LA POPULATION ET PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUE

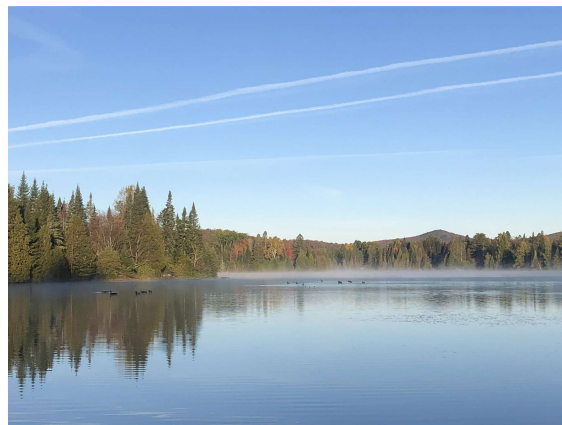
POPULATION DE 780 PERSONNES, DOUBLE EN ÉTÉ

PRÉVISION DE 0,8 % D'AUGMENTATION DE LA POPULATION

83 % DES MÉNAGES SONT DE 1 OU 2 PERSONNES

460 PERSONNES SONT ÂGÉES DE 50 ANS ET PLUS

95 % DES HABITATIONS SONT DES MAISONS INDIVIDUELLES



8



9



10



PARC DES MARGUERITES

Tableau 4 : Parc des Marguerites

Éléments évalués	Quantité	État équipement	Surface	État de la surface
Jeux 6-12 ans	1		sable	
Mur d'escalade	1		sable	
Jeux à bascule	3		sable	
Jeux 0-5 ans	1		sable	
Pergola	1		béton	
Panneau hommage	1		-	-
Balançoires pour bébé	3		sable	
Balançoires pour enfants	5		sable	
Panneau de signalisation	1		-	-
Panneau d'informations	2		-	-
Module de bois	1		Roche-gazon	
Tables pique-nique	2		-	-
Commentaires				
Les surfaces des éléments en jaune sont à mettre à niveau				
Le bois du panneau hommage est abîmé				
La surface du module de bois est à changer				

11

MONT ET VAL



Tableau 5 : Mont et Val

Éléments évalués	Quantité	État équipement	Surface	État de la surface
Sentiers pédestres	1	Non-aménagé	Terre	Non-aménagée
Commentaires				
Le projet doit être développer. Beau potentiel				



12



13

PARCS ADJACENTS DU GARAGE MUNICIPAL

Tableau 6 : Parcs adjacents du garage municipal

Éléments évalués	Quantité	État équipement	Surface	État de la surface
Patinoire et pétanque				
Patinoire	1		gravier	
Terrains de pétanque	2		gravier	
Bancs pour terrains de pétanque	2		-	-
Cabanon pétanque	1		-	-
Terrain de tennis				
Terrains de tennis	2		Béton	
Toilette portative tennis	1		-	-
Bancs terrains de tennis	2		-	-
Jardin communautaire				
Jardin communautaire	1		gazon	
Tables à pique-nique jardin communautaire	2		-	-
Structure de bois toit jardin communautaire	1		gazon	
Bacs de compost jardin communautaire	2		-	-
Bacs à poubelle	2		-	-
Commentaires				
Réparation à effectuer sur les bandes de la patinoire et il faut niveler la surface				
Réparation à effectuer sur les bandes de bois de la pétanque				
La toiture du cabanon de la pétanque est à refaire				
La clôture sur les terrains de tennis est à réparer et deux fissures importantes sur le terrain doivent être colmatées				

14

PARC DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE

Tableau 7 : Parc derrière hôtel de ville

Éléments évalués	Quantité	État équipement	Surface	État de la surface
Terrains de soccer	1		<u>gazon</u>	<u>jaune, à niveler</u>
Commentaires				
Le terrain de soccer n'est pas adéquat et les buts sont dangereux. Il faut repenser quoi faire avec cette espace.				



15

PLANS DES PARCS ACTUELS ET À DÉVELOPPER

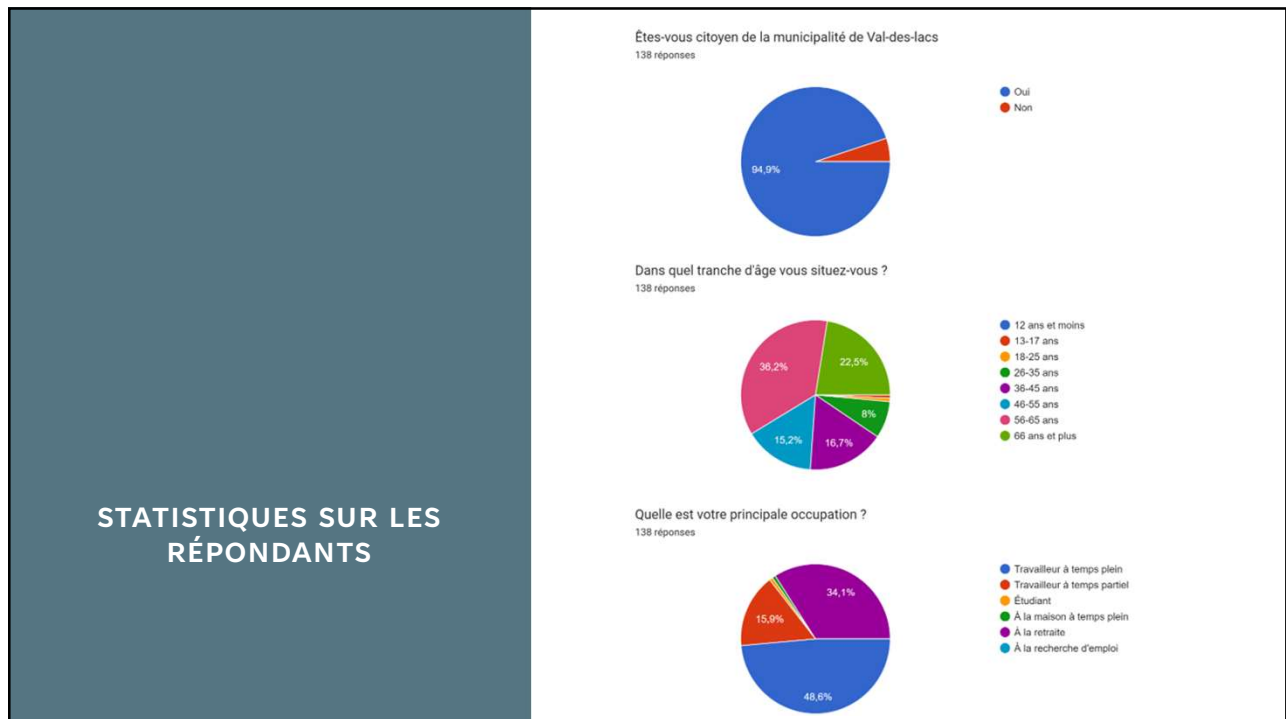


- 1 = Mont et Val
- 2 = Parc des Marguerites
- 3 = Centre communautaire et culturel
- 4 = Garage municipal, écocentre, terrains de tennis, jardin communautaire
- 5 = Terrains de pétanque et patinoire
- 6 = Hôtel de ville, bibliothèque
- 7 = Terrain de soccer

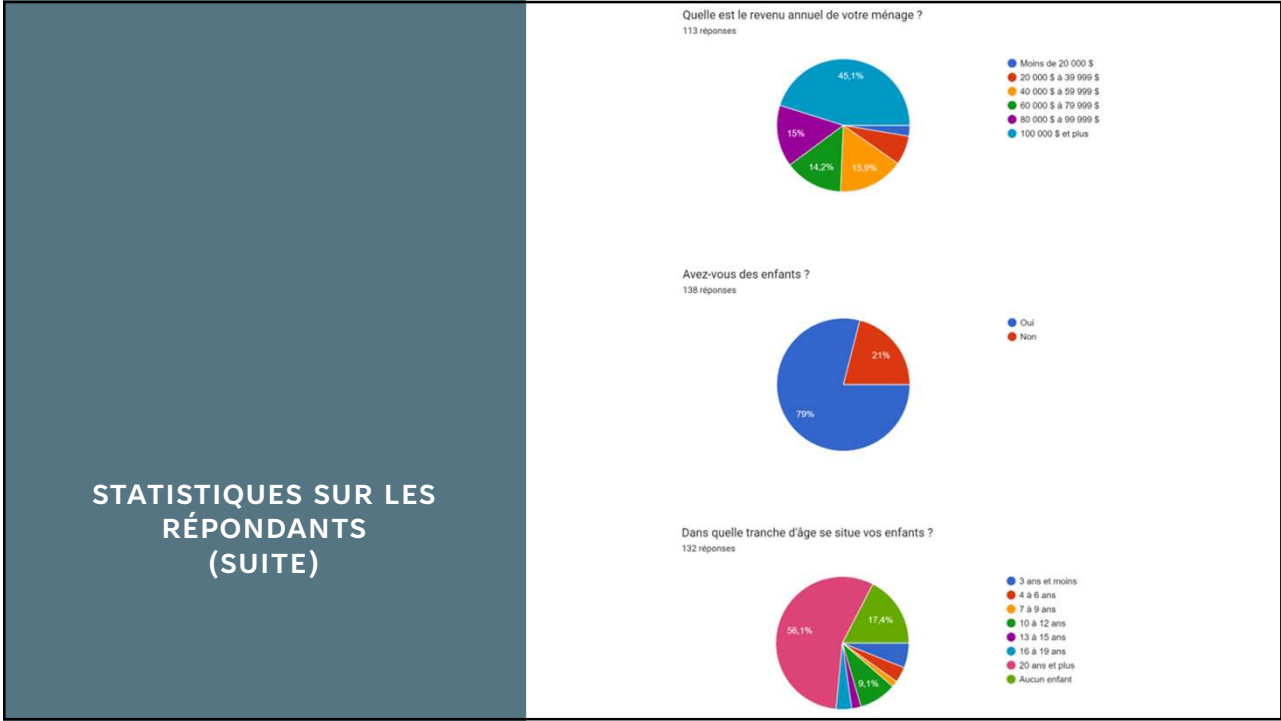
16



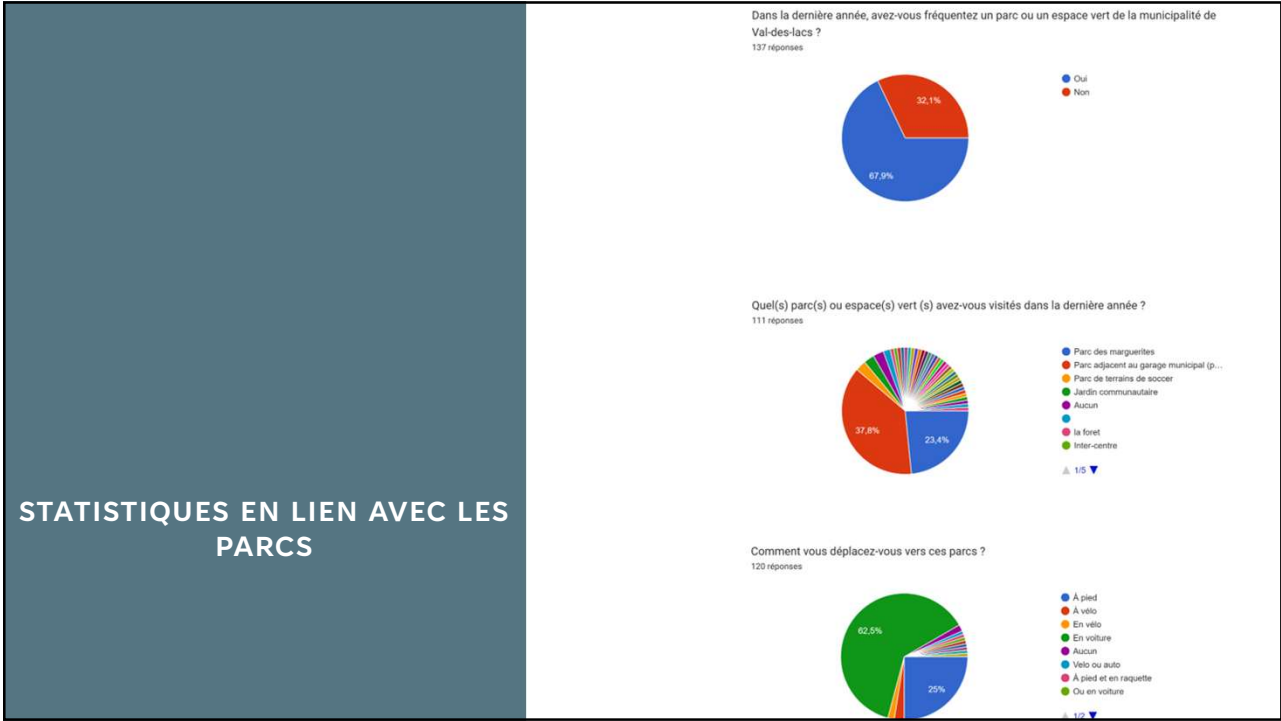
17



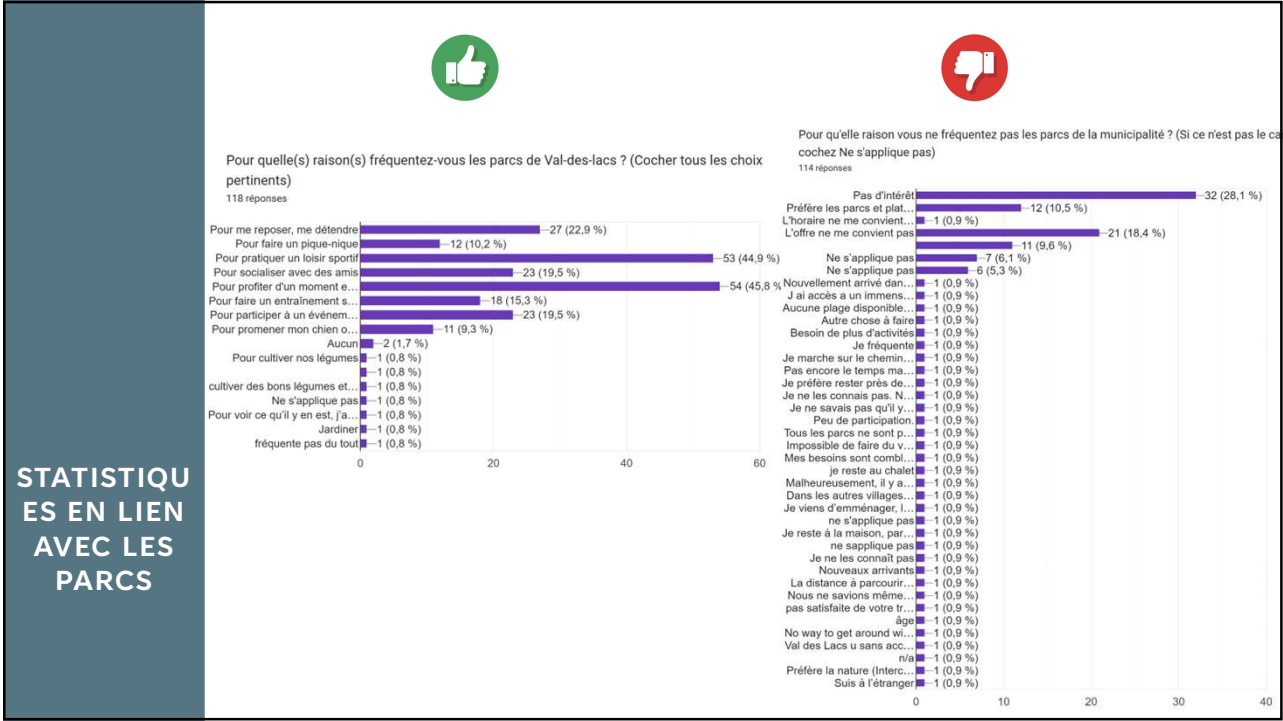
18



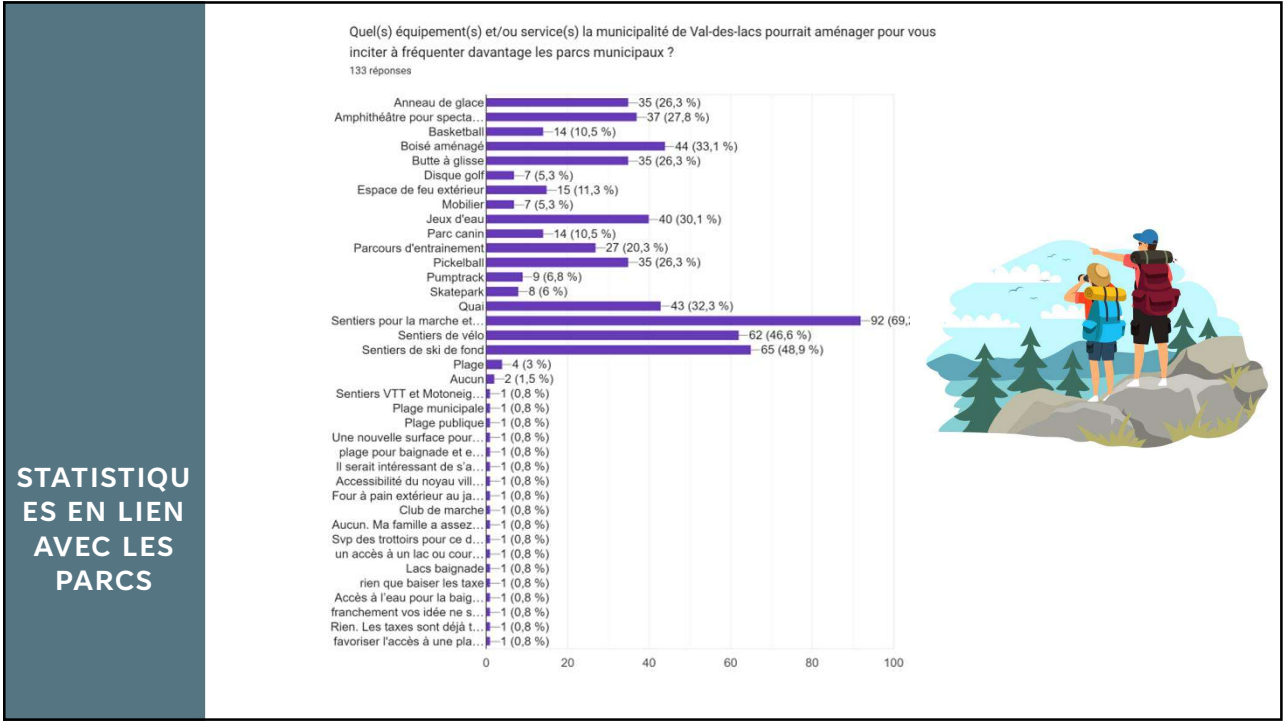
19



20



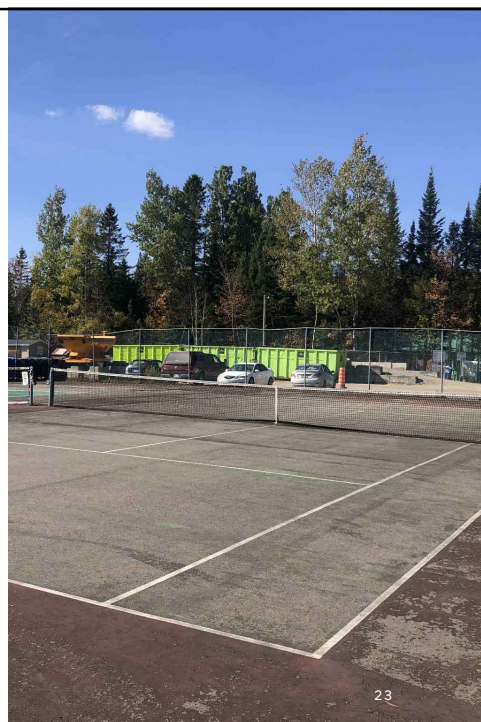
21



22

CONSTATS GÉNÉRAUX DU SONDAGE

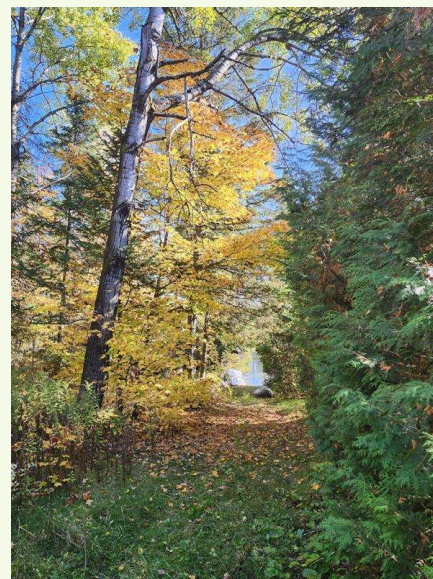
- 34,1 % DES RÉPONDANTS AU SONDAGE SONT DES RETRAITÉS.
- 58,7 % DES RÉPONDANTS AU SONDAGE SONT ÂGÉS DE 56 ANS ET PLUS.
- 79 % DES RÉPONDANTS ONT DES ENFANTS, DE CES 79 %, 56,1 % ONT DES ENFANTS DE 20 ANS ET PLUS.
- 67,9 % DES RÉPONDANTS FRÉQUENTENT LES PARCS DE LA MUNICIPALITÉ.
- LE PARC ADJACENT AU GARAGE MUNICIPAL ET LE PARC DES MARGUERITES SONT LES PLUS FRÉQUENTÉS PAR LES RÉPONDANTS DU SONDAGE.
- 62,5 % DES RÉPONDANTS SE DÉPLACENT EN VOITURE ET 25 % À PIED. PRATIQUEMENT PAS DE DÉPLACEMENT VÉLO.



23

CONSTATS GÉNÉRAUX DU SONDAGE

- Les deux raisons principales pour lesquelles les répondants fréquentent les parcs sont pour pratiquer un **loisir sportif** et pour **passer un moment en famille**.
- Les répondants sont **satisfaits** des parcs en général. Il y a de l'**insatisfaction** sur l'animation, la programmation sportive et culturelle, ainsi que la diversité des équipements offerts.
- Il faut noter qu'une insatisfaction marquée est relevée par les répondants concernant le **manque d'accès public à l'eau**.
- Les raisons majeures qui font en sorte que les répondants ne fréquentent pas les parcs sont le **manque d'intérêt de l'offre en parc**.
- En majorité, les répondants aimeraient voir des **sentiers** de marche, de vélo et de ski de fond être aménagés à Val-des-Lacs.



24

CONSULTATION PUBLIQUE – LA DÉMARCHE

ÉTAPE 1 : PARTICIPANTS ET ORGANISATION

- L'atelier d'une durée de 2h a permis de rassembler des représentants du milieu communautaire et municipal.
- Notons que 12 personnes de ces milieux se sont présentées à l'atelier du 19 de juin 2024.
- Tout ceci a été fait dans le but d'orienter les prochaines étapes de rédaction du plan directeur des parcs et des espaces verts.
- Pour ouvrir l'atelier de réflexions, les participants devaient nommer trois éléments forts et trois éléments contraignants des parcs.
- Ensuite, en équipe, les participants devaient, en une phrase, décrire l'offre en parcs à Val-des-Lacs. Finalement, toujours en équipe, les participants devaient trouver trois projets phares pour les parcs de Val-des-Lacs.



25

25

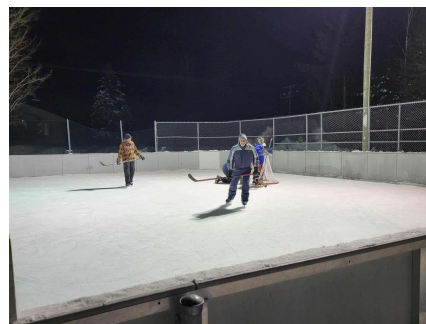
ÉTAPE 2 : RÉSULTATS DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Éléments forts en ce qui a trait aux parcs

- Gratuité des installations sportives existantes
- Les terrains de tennis
- La patinoire extérieure
- Le potentiel du territoire pour des aménagements de parc
- Réseau inter-centre
- Parc pour enfants en face de l'hôtel de ville
- Jardin communautaire

Contraintes en ce qui a trait à l'offre des parcs

- Plan d'eau non accessible à la population
- Manque de stationnement
- Manque d'entretien des installations actuelles
- Besoin de remettre au niveau les installations sportives actuelles
- L'offre est limitée
- Manque d'aménagement pour le transport actif
- Manque d'éclairage



26

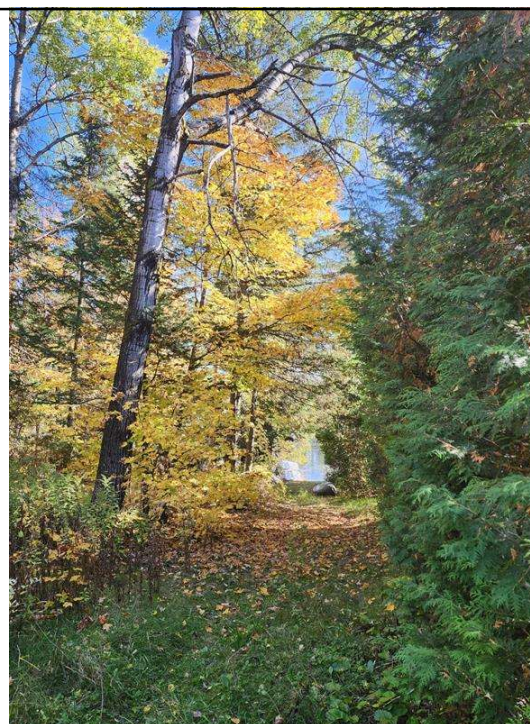
ÉTAPE 2 : RÉSULTATS DE L'ATELIER PARTICIPATIF (SUITE)

En une **phrase**, décrivez l'offre en parcs à Val-des-Lacs

1. Les parcs à Val-des-Lacs ont un beau potentiel mais ne sont pas assez développés.
2. Les parcs à Val-des-Lacs sont mal aménagés mais nous avons beaucoup de potentiel non exploité et non publicisé.

Projets phares à développer pour les parcs de la municipalité de Val-des-Lacs

1. Aménagement d'un réseau de transport actif dans le noyau villageois pour permettre la connexion entre tous les attraits.
2. L'aménagement d'une plage publique
3. L'aménagement des sentiers de marche, vélo et ski de fond – 4 saisons
4. Un réseau de parc accessible à la population et une offre de service nautique
5. Aménagement d'une patinoire 4 saisons
6. Aménagement de terrains de pickelball
7. Développement d'un réseau cyclable sur le territoire
8. Développement d'un parc intergénération



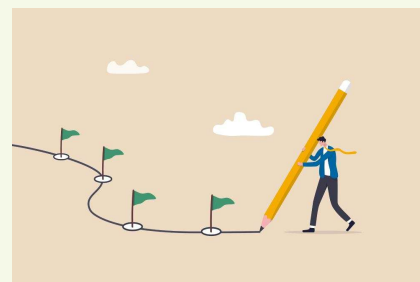
27

PLAN D'ACTION

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Suivant le diagnostic, les sondages et les ateliers citoyens, les orientations stratégiques qui ont été choisies pour le plan directeur des parcs de la municipalité de Val-des-Lacs sont :

- La mise en valeur et la communication de l'offre
- La mise en valeur du caractère riverain et son accès
- Le développement du plein-air de proximité
- L'optimisation des parcs et des infrastructures sportives



28

PLAN D’ACTION

- UN PLAN FLEXIBLE ET ÉVOLUTIF
- PRIORISATION DES INTERVENTIONS
- UNE MISE EN ŒUVRE CONCERTÉE



Photo Jacques Hébert

29

PLAN D’ACTION*

*Bien que ces actions soient la volonté des élus en place et des citoyens ayant participé au processus, ces réalisations seront mises sur pied UNIQUEMENT en fonction des subventions et sommes disponibles de la Municipalité.

ORIENTATIONS	ACTIONS	NOM DU PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION
1.1 La mise en valeur et la communication de l'offre	Embauche d'un ou d'une responsable des communications/loisirs	N/A	Embauche	Année 1	Le poste devra inclure un volet communication et un volet animation.
1.2 La mise en valeur et la communication de l'offre	Création d'un plan de communication et d'une image de marque signature pour les parcs de la municipalité	Tous les parcs	Politiques et procédures	Année 1 et 2	Le plan devra inclure : - Un comité multiservice de la municipalité - Une firme spécialisée en image de marque - Le dossier doit être piloté par le responsable des communications/loisirs
1.3 La mise en valeur et la communication de l'offre	Aménagement d'un panneau d'informations touristiques	Site à déterminer	Développement de l'offre	Année 2	Le panneau a pour but d'orienter et d'informer les citoyens et les visiteurs de l'emplacement et de l'offre de parcs à Val-des-Lacs. Il est important de prendre en considération que ce panneau doit être facilement remplaçable vu le développement des parcs prévu dans les prochaines années.
1.4 La mise en valeur et la communication de l'offre	Création d'un plan de signalisation pour les parcs de la municipalité de Val-des-Lacs	Tous les parcs	Plan et concepts	Année 2	Ce plan devra inclure : - Comité de travail avec les acteurs internes, le Ministère des transports pour les routes numérotées et les services policiers - L'image de marque choisie par la municipalité
1.5 La mise en valeur et la communication de l'offre	Mise en place du plan de communication	Tous les parcs	Développement de l'offre	Année 2 à année 4	Les actions découleront du plan établi
1.6 La mise en valeur et la communication de l'offre	Mise en place du plan de signalisation	Tous les parcs	Développement de l'offre	Année 3 à année 5	Les actions découleront du plan établi

30



31

PLAN D'ACTION*

*Bien que ces actions soient la volonté des élus en place et des citoyens ayant participé au processus, ces réalisations seront mises sur pied UNIQUEMENT en fonction des subventions et sommes disponibles de la Municipalité.

ORIENTATIONS	ACTIONS	NOM DU PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION
2.1 La mise en valeur du caractère riverain et son accès	Création des critères et des normes de développement des accès riverains	Lacs Gagnon, du Rocher, Quenouille et Orignal	Politiques et procédures	Année 2-3	Ce plan devra être en collaboration avec l'urbanisme, le greffe et les travaux publics. Il faut s'assurer que les critères et règlements vont de pairs avec le reste des règlements municipaux.
2.2 La mise en valeur du caractère riverain et son accès	Aménagement de l'accès du Lac Gagnon	Lac Gagnon	Développement de l'offre	Déterminer suite aux critères et normes	L'aménagement devrait inclure: - Les règlements et critères du document - La vision d'aménagement de la municipalité
2.3 La mise en valeur du caractère riverain et son accès	Aménagement de l'accès du Lac du Rocher	Lac du Rocher	Développement de l'offre	Déterminer suite aux critères et normes	L'aménagement devrait inclure: - Les règlements et critères du document - La vision d'aménagement de la municipalité
2.4 La mise en valeur du caractère riverain et son accès	Aménagement de l'accès du parc riverain chemin Laurin	Lac Quenouille	Développement de l'offre	Déterminer suite aux critères et normes	L'aménagement devrait inclure: - Les règlements et critères du document - La vision d'aménagement de la municipalité
2.5 La mise en valeur du caractère riverain et son accès	Aménagement de l'accès du lac Orignal	Lac Orignal	Développement de l'offre	Déterminer suite aux critères et normes	L'aménagement devrait inclure: - Les règlements et critères du document - La vision d'aménagement de la municipalité

32

PLAN D'ACTION*

*Bien que ces actions soient la volonté des élus en place et des citoyens ayant participé au processus, ces réalisations seront mises sur pied UNIQUEMENT en fonction des subventions et sommes disponibles de la Municipalité.

3.1 Le développement du plein-air de proximité	Création d'une entente formelle entre l'organisme Les sentiers Val-des-Lacs et la municipalité de Val-des-Lacs	Sentiers Val-des-Lacs	Politiques et procédures	Déjà en cours et à poursuivre	L'entente devrait inclure: - Les rôles et responsabilités de chacun des acteurs - Le financement associé à ce projet - Le plan de développement de cet attrait touristique - Un travail en amont doit être fait pour définir la vision commune de cet endroit. Il est primordial de faire cet exercice pour développer une bonne entente.
3.2 Le développement du plein-air de proximité	Développement d'une entente de partenariat avec l'Inter-centre	Inter-centre	Politiques et procédures	Année 2	L'entente devrait inclure: - Une promotion commune des activités - Des échanges de services - Des avantages pour les résidents
3.3 Le développement du plein-air de proximité	Plan d'aménagement du transport actif	Tous les parcs	Plan et concepts	Année 3	Il peut être avantageux de faire affaire avec Vélo Québec pour ce dossier car ils sont les mandataires du gouvernement pour ce dossier et cela facilite les accès aux demandes de subvention
3.4 Le développement du plein-air de proximité	Développement d'un plan de connexion et de développement des réseaux de sentiers de plein-air	Tous les parcs	Plan et concepts	Année 1	Mandat qui sera réalisé par l'organisme les Sentiers Val-des-Lacs et doit inclure la collaboration de la municipalité pour un arrimage sur les règlements et normes de la municipalité
3.5 Le développement du plein-air de proximité	Création d'une politique du plein-air	Tous les parcs	Politiques et procédures	Année 6	Pour créer cette politique, il faut s'assurer de bien inclure les acteurs du milieu et de se faire accompagner par des experts dans ce type de projet
3.6 Le développement du plein-air de proximité	Aménagement du réseau de sentiers de plein-air	Tous les parcs	Développement de l'offre	Année 3 à année 6	Il faut vraiment suivre le plan qui sera établi



33

PLAN D'ACTION*

*Bien que ces actions soient la volonté des élus en place et des citoyens ayant participé au processus, ces réalisations seront mises sur pied UNIQUEMENT en fonction des subventions et sommes disponibles de la Municipalité.

4.1 L'optimisation des parcs et des infrastructures sportives	Développement et optimisation d'un pôle sportif d'activités extérieures 4 saisons	Nouveau parc	Plan et concepts	Année 1 et année 2	Ce pôle devrait inclure les infrastructures extérieures qui répondent aux besoins de la population. Ce projet doit faire l'objet de consultations publiques et de sondages. L'aide de professionnels externes est névralgique pour la réussite de ce projet.
4.2 L'optimisation des parcs et des infrastructures sportives	Maintenir fonctionnel et sécuritaire les infrastructures sportives existantes le temps de l'aménagement du pôle sportif	Parc adjacent au garage municipal	Maintien des actifs	Année 1 à 3	Réaliser seulement les réparations qui sont dangereuses pour la sécurité des usagés
4.3 L'optimisation des parcs et des infrastructures sportives	Aménagement du pôle sportif	Nouveau parc	Développement de l'offre	Année 3 à Année 6	Il est important de suivre le plan concept.

34

CONCLUSION

- Le plan directeur des parcs et des espaces verts de Val-des-Lacs = l'outil de référence
- La démarche utilisée a permis d'inclure la voix des citoyens et des citoyennes ainsi que leurs besoins.
- Le plan directeur atteint son plein potentiel lors de la priorisation des actions nécessaires à réaliser sur un horizon de dix ans, tout en demeurant un outil flexible
- En somme, le plan directeur constitue un outil essentiel de planification stratégique pour les gestionnaires et les élus permettant de projeter les investissements futurs à réaliser.



35

MERCI



36